

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 20 JUIN 2019

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE PRESENTS :

Présidente et Représentante des Résidents :

Madame ESTAGER.

Représentants des Familles :

Madame DULONG.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame MENAA.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur LEBLANC.

Membres Qualifiés :

Madame DIMIER, Représentante des Résidents.

Monsieur CHAIGNE, Représentant des Familles.

MEMBRES EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Madame VAREY, Vice-Présidente et Représentante des Famille donne pouvoir à Madame DULONG, Représentante des Familles.

MEMBRES EXCUSES :

Monsieur TURGIS, Représentant des Familles ; Madame ROBIN, Représentante des Familles ; Madame OLIVIER, Membre Qualifié.

MEMBRES PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame MAHE, Directeur Adjoint ; Madame GIRAULT, Cadre Supérieur de Santé Paramédical (ff) ; Docteur SCHMITT, Médecin Coordonnateur ; Madame LE JEUNE, Responsable des Finances ; Madame ROY, Accueil-Clientèle ; Madame ROUSSEAU, Animatrice ; Madame SANTERRE, Aide-Soignante faisant fonction Animatrice ; Madame LERICHE, Psychologue ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame SOUDJIAN, Stagiaire de Direction.

MEMBRES EXCUSES :

Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Monsieur MELAMED, Informaticien-Qualiticien ; Madame HUAULT, Diététicienne.

Résidents, Familles et invités présents : Cf. Feuille d'émargement jointe en annexe.

Secrétaire de séance : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

Ordre du jour :

- 1) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 23 avril 2019
- 2) Questions des membres du Conseil de la Vie Sociale
- 3) Enquête de satisfaction 2019 auprès des résidents
- 4) Approche non médicamenteuse au sein de la Résidence DEBROU
- 5) Prendre soin des proches aidants - Formations gratuites à l'attention des familles, des proches et des aidants à domicile ou en institution au sein de la Résidence DEBROU :

- Vidéo de présentation des groupes de soutien aux familles.
- 6) Optimisation de l'information des résidents, des familles, des proches, des acteurs de l'institution et du personnel par la mise en place d'un support informatique au rez-de-chaussée de la Résidence DEBROU.
- 7) Organisation des élections du Conseil de la Vie Sociale au sein de la Résidence DEBROU
- 8) Modification de l'Affectation des Résultats 2017 selon la section tarifaire
- 9) EPRD 2019 (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2019)
- 10) Rapport Médical 2018
- 11) Rapport PASA 2018
- 12) Rapport d'activité 2018 du service de psychologie
- 13) Rapport d'activité 2018 du service animation
- 14) Convention Tripartite 2016-2020 : Bilan des objectifs 2018
- 15) Synthèse des Evènements Indésirables 2018
- 16) Synthèse des Satisfactions, des Plaintes et des Réclamations des résidents, des familles et des proches 2018
- 17) Evaluation interne : Auto-évaluation des prestations délivrées par la Résidence DEBROU – Référentiel ANGELIQUE
- 18) Plan national canicule 2019

Madame DULONG souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de la Vie Sociale, aux résidents et aux familles et demande de bien vouloir excuser Madame VAREY, Vice-Présidente du Conseil de la Vie Sociale et Madame ROBIN, Représentante des Familles.

Madame DULONG, Représentante des Familles, présidera la séance.

1- ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 AVRIL 2019

Avant de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 20 avril 2019, Madame DULONG rappelle que les procès-verbaux des séances du Conseil de la Vie Sociale sont affichés sur le panneau situé dans le sas d'accueil, sont en libre-consultation à l'accueil de l'établissement et sont publiés sur le site internet www.debrou.fr.

Aussi, Madame DULONG rappelle que la séance est publique et que les personnes présentes dans l'assemblée ne doivent pas intervenir pour le bon déroulement de la séance.

Madame DULONG demande de bien vouloir procéder au vote du procès-verbal de la séance du 20 avril 2019.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale adoptent le procès-verbal à l'unanimité.

2- QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Madame DULONG informe que la pré-réunion du Conseil de la Vie Sociale a eu lieu le 13 juin 2019.

Les thèmes suivants ont été abordés :

L'ADMISSION :

« Lors de la demande d'entrée, certaines familles regrettent qu'il n'y ait pas de visite des lieux, avant « l'accord d'entrée » ».

Monsieur Le Directeur rappelle que la Résidence DEBROU reçoit plusieurs centaines de demandes d'admission par an et qu'en conséquence, il demeure impossible de pouvoir accéder à cette demande.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'une visite virtuelle est envisageable, notamment sur le site internet de la Résidence DEBROU.

« Les familles souhaitent pouvoir rencontrer systématiquement Monsieur Le Directeur dès leur arrivée ».

Monsieur Le Directeur rappelle la procédure d'admission au sein de la Résidence DEBROU et affirme qu'il est proposé au résident et à ses proches, lors du rendez-vous d'admission, de rencontrer Monsieur Le Directeur.

« En ce qui concerne les « Unités Protégées », nous savons que ce vocable effraie les familles. Plusieurs questions ont été évoquées :

- Les familles de Résidents qui sont admis dès leur entrée dans ces Unités pourraient-elles être reçues par le Cadre de santé et la psychologue afin de répondre à leurs angoisses (dénie de la maladie, regard sur les autres résidents, entrée dans un univers différent, sentiment de discrimination).

- De même, en cours de séjour, lorsque le changement d'unité vers une unité protégée devient nécessaire, l'annoncer en amont aux familles lors d'un entretien où la psychologue puisse être présente, et avant le déménagement (également lorsque le maintien en unité protégée ne s'avère plus nécessaire) ».

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale qu'un mode opératoire est établi pour ce qui concerne les admissions au sein des unités protégées. Monsieur Le Directeur informe que toutes les entrées en unités protégées sont réalisées à la suite d'une visite de préadmission.

Monsieur Le Directeur explique que ladite visite a vocation à évaluer le comportement du potentiel futur résident, et ce dans le cadre de situations individuelle et collective.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le déroulement d'une visite de préadmission :

- 10h30 : le potentiel futur résident est accueilli au sein de l'unité protégée par les équipes de soins et par les membres du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).
- 12h00 : le potentiel futur résident est invité à partager le déjeuner avec les autres résidents et est ensuite convié à des activités de l'unité protégée.
- 15h30 : la famille est conviée à un entretien avec le médecin et le cadre de santé afin de faire le point sur la journée d'évaluation.
Le compte-rendu de la visite de préadmission est ensuite transmis et discuté en commission d'admission.
- 16h00 : fin de la visite de préadmission.

Monsieur Le Directeur rappelle le principe concernant le transfert d'un résident de l'unité protégée vers une unité de 47 et inversement.

Monsieur Le Directeur argue qu'aucun changement ne peut se faire sans projet de vie le justifiant. Ce changement d'unité de vie est soumis pour avis au Directeur de la Résidence DEBROU, après présentation du projet de vie du résident par le cadre de santé paramédical.

Monsieur Le Directeur précise que le résident, ses proches et le médecin traitant sont avertis du moindre changement.

Monsieur Le Directeur certifie que le mode opératoire est opérationnel. Néanmoins, Monsieur Le Directeur entend la demande et prône que la démarche peut être perfectionnée de sorte que chaque résident puisse bénéficier des soins auxquels il a le droit.

Monsieur Le Directeur rappelle la responsabilité lui incombant concernant l'adéquation entre le projet de vie et l'état de santé des résidents.

Concernant le vocable utilisé pour viser les Unités Protégées, Monsieur Le Directeur affirme que des efforts seront réalisés et que pourront être utilisés les noms de fleurs des Unités de Vie. Monsieur Le Directeur garantit que la vigilance sera renforcée quant à la perception des termes par l'utilisateur et son entourage.

TRANSMISSIONS :

« Concernant la prise en soin du Résident :

- Faire attention aux habitudes du résident lors de manipulations pour les transferts ou la toilette. Veiller à ce que les changements d'équipe ne le perturbent pas en transmettant les moindres détails de l'action (résident douloureux ou difficile à mouvoir).
- Lorsqu'une résidente est allée chez le coiffeur, éviter de lui laver les cheveux le lendemain, la famille estime que le bénéfice du coiffeur peut durer quelques jours.
- Rappeler au personnel soignant les bonnes pratiques que nous a enseignées Madame LERICHE dans les formations. Il a été constaté que ce n'est pas toujours le cas, toutes unités confondues ».

Monsieur Le Directeur affirme son objectif d'harmonisation des pratiques professionnelles au sein de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que d'ici 2020, la Résidence DEBROU sera équipée de tablettes numériques, ainsi, les équipes de soins pourront renseigner le plan de soins au lit du résident. Monsieur Le Directeur affirme que cet outil permettra d'uniformiser les pratiques professionnelles.

Monsieur Le Directeur argue que de nouveaux modes opératoires seront élaborés, les fiches de poste seront détaillées, les transmissions quotidiennes se poursuivront, la formation du personnel s'accroîtra (exemple : la formation Humanitude).

Madame DULONG souligne le fait que certaines familles peinent à trouver un orthophoniste acceptant de se déplacer au sein de la Résidence DEBROU.

Le Docteur SCHMITT rappelle que la FRANCE fait face à une pénurie d'orthophoniste. Le Docteur SCHMITT affirme que pour les résidents pouvant être accompagnés à un rendez-vous par leur famille, le problème ne se pose pas mais concernant les résidents ne pouvant pas se déplacer, aucune réponse positive n'a été trouvée à ce jour.

Monsieur Le Directeur assure que le temps de travail des psychologues va passer de 0,35 ETP à 0,50 ETP, permettant ainsi de pouvoir réaliser des évaluations cliniques.

Monsieur Le Directeur rappelle qu'à ce jour, deux orthophonistes interviennent au sein de la Résidence DEBROU.

QUESTIONS DIVERSES:

« La climatisation de la salle d'animation semble un peu trop forte ces derniers temps (sensation de froid). Comment y remédier ? ».

Madame ROUSSEAU informe que ce phénomène est aléatoire selon la météo et que le service animation veille à ne pas placer les résidents sous les bouches d'aération.

« Des tables, bancs et chaises supplémentaires peuvent-ils être achetés ? La belle saison arrivant les familles souhaitent profiter de l'extérieur ».

Madame MAHE atteste que la proposition sera étudiée.

Monsieur Le Directeur prend acte de cela et affirme que l'espace roseraie sera agrémenté de matériel supplémentaire.

« Une ou deux poubelle(s) plus grande(s) peut-elle / peuvent-elles être mise(s) à disposition à l'extérieur pendant la belle saison (emballage de gâteau, canettes etc.) ».

Monsieur Le Directeur affirme qu'il souhaite que le tri sélectif des déchets soit effectif.

Monsieur Le Directeur garantit que des poubelles plus grandes seront achetées, tout en conservant l'harmonie de la Résidence DEBROU.

« Il n'y a pas de sonnette dans les toilettes du couloir de la salle polyvalente : des résidents les utilisent et cela peut poser problème ».

Monsieur Le Directeur présente le devis concernant ladite requête, attestant ainsi que cet aménagement sera réalisé.

« Les bandes alu pour le cheminement des non-voyants sont bosselées par endroit et mal fixées. Possibilité de chutes ».

Monsieur Le Directeur informe que l'entreprise chargée des travaux a été contactée, les travaux seront réalisés.

« Le parking vélo est de nouveau « accidenté ». Envisager peut-être de le déplacer ».

Monsieur Le Directeur affirme qu'il n'est pas possible de déplacer le parking à vélo puisqu'il est agencé en accord avec le permis de construction.

Monsieur Le Directeur atteste que des réparations seront réalisées en tant que de besoin.

« Les stores intérieurs sur les fenêtres du couloir (Unité A1) ne sont toujours pas posés ».

Monsieur Le Directeur présente les différents achats qui ont été effectués par la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur acte de la demande et reviendra vers les membres du Conseil de la Vie Sociale.

« Par contre, il est constaté dans les Unités Protégées que ces fameux stores ont du mal à résister à l'acharnement de certains résidents ».

Monsieur Le Directeur garantit qu'il se rendra sur les lieux avec Madame MAHE et que les stores seront changés en tant que de besoin.

Monsieur CHAIGNE demande s'il est possible que les coiffeuses bénéficient de formation ?

Monsieur Le Directeur répond que les coiffeuses peuvent bénéficier des formations proposées par la Résidence DEBROU.

Madame LERICHE précise que les coiffeuses sont inscrites à la formation dispensée par ses soins en septembre prochain.

Madame GIRAULT rappelle que les coiffeuses ne doivent pas avoir accès aux dossiers de soins et que dès lors qu'un évènement se produit avec un résident, elles doivent contacter les équipes soignantes, les infirmières ou les cadres de santé paramédicaux.

3- ENQUETE DE SATISFACTION 2019 AUPRES DES RESIDENTS

Les résultats de l'enquête de satisfaction 2019 auprès des résidents ont été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter l'enquête de satisfaction 2019 auprès des résidents.

Monsieur Le Président présente les résultats de l'enquête de satisfaction 2019 auprès des résidents.

Monsieur CHAIGNE fait remarquer que 96 résidents sont cognitivement aptes à pouvoir répondre à ce questionnaire. Or, dans les faits, seulement 25 résidents ont répondu aux questionnaires.

Madame LERICHE argue que les 71 résidents restants n'ont pas pu répondre du fait de troubles psychologiques, sensoriels etc.

Monsieur Le Directeur précise que seulement 11% des résidents ont répondu à cette enquête. Ainsi, ce questionnaire n'est qu'un outil venant compléter un ensemble de dispositif.

4- APPROCHE NON MEDICAMENTEUSE AU SEIN DE LA RESIDENCE DEBROU

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour évoquer l'approche non médicamenteuse.

Monsieur Le Président rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que l'approche non médicamenteuse au sein de la Résidence DEBROU se compose d'une pluralité d'action :

- Mission de proximité du Cadre de Santé Paramédical :

L'organisation de travail des Cadres de Santé Paramédicaux de la Résidence DEBROU a été revue pour améliorer la prise en soins des résidents, l'accompagnement des familles et optimiser notamment le Plan de Prévention des Risques Psychosociaux.

- Madame GUILLERMO Sandrine est responsable des unités protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis, et des deux PASA,

- Madame GIRAULT Louise est responsable des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets,

- Monsieur NADDAF Azmi est responsable des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

- Un psychologue au sein des unités protégées et des services de soins.

- Un animateur à temps plein au sein des unités protégées et un animateur pour les autres services de soins :

Depuis le 02 janvier 2018, le Service Vie Sociale et Animation est organisé de la manière suivante :

- Madame Santerre Françoise, Responsable de l'animation (ff) des Unités Protégées A0-Les Bleuets, B0-Les Amaryllis et des PASA,

- Madame Rousseau Sonia, Responsable Vie Sociale et Animation des unités de vie A1-Les Lys, A2-Les Œillets, B1-Les iris et B2-Les Dahlias.

- Un(e) infirmier(e) référent au sein de chaque unité protégée.

- 0.5 ETP supplémentaire au sein de toutes les unités de vie le week-end et les jours fériés.

- Poursuivre le remplacement systématique de toute absence au sein des services de soins :

Au sein de la Résidence DEBROU, l'absentéisme au sein des services de soins fait l'objet d'une attention toute particulière. Dans le respect des effectifs minimum de chaque service, il est demandé aux Cadres de Santé Paramédicaux de remplacer voire d'anticiper toute éventuelle absence.

- Renforcer la place des Aides-Soignants au sein de toutes les unités de vie :
Pour pérenniser cette action de Santé Publique dans le temps, mieux accompagner les proches et les familles, et garantir un soutien optimal au personnel.
- Professionnaliser l'équipe hôtelière par le recrutement de personnes dédiées à ces fonctions.
- Transformer trois postes d'Agents des Services Hospitaliers Qualifiés en trois postes d'Aides-Soignants en 2018, autant en 2019 et enfin deux en 2020.

La Résidence DEBROU confirmera ainsi sa fonction nursing auprès de chaque résident en disposant majoritairement de personnels diplômés, formés et habitués à travailler au contact de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées : Aides-Soignants, Infirmiers, ... Ces professionnels savent réagir de façon appropriée face aux situations que peut engendrer la maladie.

- Recrutement d'un médecin salarié supplémentaire : Docteur Elodie COCHEZ.
- Augmenter le temps de travail des psychologues : 0.5 ETP dans tous les services.
- Recruter un(e) infirmier(e) supplémentaire la nuit.
- Recruter un(e) animateur(rice) au sein des unités protégées.
- Réactualiser notre projet institutionnel à la réalité des unités protégées :

Sous la responsabilité de Mme GUILLERMO Sandrine, Cadre de Santé Paramédical des unités protégées.

- Consolider l'action des référents institutionnels :

Les référents institutionnels ont amélioré la prise en soins personnalisée des résidents accueillis au sein de la Résidence DEBROU. Leur action au quotidien est soutenue et accompagnée par un encadrement de proximité, PVP, recueil des données de vie, etc. ...

- PASA, Espaces multi-sensoriels des unités protégées, Assistants de Soins en Gériatrie (ASG), Présence d'une équipe dédiée pluridisciplinaire.
- Mieux aider les aidants en formant les familles et les proches des résidents à la Maladie d'Alzheimer, aux troubles apparentés et aux troubles du comportement.
- Mieux accompagner les aidants en recueillant régulièrement leurs avis.
- Poursuivre la politique d'amélioration de la qualité de vie au travail.
- Poursuivre la politique de prévention des risques professionnels.
- Etc., ...

5- PRENDRE SOIN DES PROCHES AIDANTS – FORMATIONS GRATUITES A L'ATTENTION DES FAMILLES, DES PROCHES ET DES AIDANTS A DOMICILE OU EN INSTITUTION AU SEIN DE LA RESIDENCE DEBROU

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale, aux résidents et aux familles la vidéo des groupes de soutien aux familles réalisée par l'Agence WePlus évoquant la formation « prendre soin des proches-aidants ».

6- OPTIMISATION DE L'INFORMATION DES RESIDENTS, DES FAMILLES, DES PROCHES, DES ACTEURS DE L'INSTITUTION ET DU PERSONNEL PAR LA MISE EN PLACE D'UN SUPPORT INFORMATIQUE AU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA RESIDENCE DEBROU

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'il souhaite faire droit à leur demande concernant l'ajout d'un support informatique ayant vocation à délivrer des informations au public, dans le hall d'entrée de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur recueille l'avis des membres du Conseil de la Vie Sociale.

Certains membres du Conseil de la Vie Sociale souhaiteraient qu'un autre type de support soit mis en place.

Monsieur Le Directeur demande à Madame SOUDJIAN de bien vouloir se rapprocher du commercial afin de pouvoir demander une présentation de la borne tactile.

Monsieur Le Directeur précise que n'ayant pour le moment pas trouvé d'accord sur le type de support, le projet demeure en attente.

7- ORGANISATION DES ELECTIONS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE AU SEIN DE LA RESIDENCE DEBROU

Madame DULONG rappelle que les élections du Conseil de la Vie Sociale auront lieu courant fin d'année 2019.

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les modalités organisationnelles des élections du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur présente l'organisation des élections du Conseil de la Vie Sociale (document transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation).

Monsieur CHAIGNE estime que le document présenté par Monsieur Le Directeur n'est pas complet.

Monsieur Le Directeur accepte de faire évoluer le document et demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir y apporter les modifications souhaitées avant l'envoi aux résidents, familles et représentants légaux.

8- MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SELON LA SECTION TARIFAIRE

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale la modification de l'affectation des résultats 2017 selon la section tarifaire.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale la modification de l'affectation des résultats 2017 selon la section tarifaire.

Monsieur Le Directeur informe que la modification de l'affectation des résultats 2017 selon la section tarifaire, en application des articles R314-51 et R314-54 du Code de l'Action Sociale et des Familles, est établie ainsi qu'il suit :

Pour l'année 2017 :

	HEBERGEMENT PERMANENT		HEBERGEMENT TEMPORAIRE	
	HEBERGEMENT	DEPENDANCE - SOINS	HEBERGEMENT	DEPENDANCE - SOINS
Réserves de compensation des déficits				
c/1068631 EHPAD en attente de CPOM - Hébergement	+ 124 326.64 €			
Report à nouveau				
c/11032 EHPAD en attente de CPOM -		+ 336 250.67 €		

Dépendance et soins				
Report à nouveau				
c/11031 EHPAD en attente de CPOM – Hébergement			+ 29.62 €	
c/11032 EHPAD en attente de CPOM – Dépendance et soins				+ 1 663.38 €

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant à la modification de l'affectation des résultats 2017 selon la section tarifaire.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité la modification des résultats 2017 selon la section tarifaire.

9- EPRD 2019 (ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2019)

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'à ce jour, l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire n'a pas transmis les notifications budgétaires à l'établissement.

10- RAPPORT MEDICAL 2018

Le Rapport Médical 2018 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame DULONG donne la parole au Docteur SCHMITT pour présenter le Rapport Médical 2018.

Le Docteur SCHMITT présente le Rapport Médical 2018 aux membres du Conseil de la Vie sociale.

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au rapport médical 2018.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du rapport médical 2018.

11- RAPPORT PASA 2018

Le Rapport PASA 2018 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le rapport PASA 2018 et ajoute que dans le cadre de l'approche non médicamenteuse, les psychologues ont pour mission d'établir les modes opératoires relatifs à l'utilisation des espaces sensoriels, du phoque PARO et des tables magiques. Egalement la mise à jour du Projet Institutionnel de la Résidence DEBROU.

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au rapport d'activité 2018 du service PASA.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du rapport d'activité 2018 du service PASA.

12- RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Le rapport d'activité 2018 du service de psychologie a été transmis aux membres du Conseil

de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rapport d'activité 2018 du service de psychologie.

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au rapport d'activité 2018 du service de psychologie.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du rapport d'activité 2018 du service de psychologie.

13- RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU SERVICE ANIMATION

Le Rapport d'Activité 2018 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec leur convocation.

Monsieur Le Président affirme que le service animation a vocation à acter de l'objectif suivant : l'Art et la Culture au sein même des unités de vie.

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au rapport d'activité 2018 du service animation.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du rapport d'activité 2018 du service animation.

14- CONVENTION TRIPARTITE 2016-2020 : BILAN DES OBJECTIFS 2018

Le bilan des objectifs 2018 de la Convention Tripartite 2016-2020 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale le bilan des objectifs 2018 de la Convention Tripartite 2016-2020.

Monsieur Le Directeur présente ledit document et rappelle que la Convention Tripartite 2016-2020, signée pour cinq ans, définit 96 objectifs à atteindre. Chaque responsable de service doit renseigner ledit document, tout en apportant la preuve de ce qu'ils avancent.

Monsieur Le Directeur informe que les bilans des objectifs 2019 et 2020 seront présentés lors des prochaines années.

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au bilan des objectifs 2018 de la Convention Tripartite 2016-2020.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du bilan des objectifs 2018 de la Convention Tripartite 2016-2020.

15- SYNTHÈSE DES ÉVÈNEMENTS INDESIRABLES 2018

La synthèse des événements indésirables 2018 a été transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour la présentation de ladite synthèse.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que 832

évènements indésirables ont été déclarés en 2018 au sein de la Résidence DEBROU, soit :

- 187 évènements indésirables concernant la sécurité des biens et des personnes ;
- 192 évènements indésirables concernant le comportement ;
- 52 évènements indésirables concernant les prestations hôtelières ;
- 81 évènements indésirables concernant la prise en soins des résidents ;
- 21 évènements indésirables concernant le droit des usagers ;
- 136 évènements indésirables concernant les défaillances techniques ;
- 166 évènements indésirables concernant les risques professionnels.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale la nécessité d'inciter les résidents, les familles et le personnel à renseigner la feuille d'évènement indésirable en tant que de besoin.

Monsieur Le Directeur mentionne aux membres du Conseil de la Vie Sociale qu'il répond systématiquement par écrit à tout évènement indésirable déclaré par un résident, une famille, un proche.

Aucune remarque n'est émise par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

16- SYNTHÈSE DES SATISFACTIONS, DES PLAINTES ET DES RECLAMATIONS DES RESIDENTS, DES FAMILLES ET DES PROCHES 2018

La synthèse des satisfactions, des plaintes et des réclamations des résidents, familles et proches pour l'année 2018 a été transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale ladite synthèse.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que 69 satisfactions, plaintes et réclamations de la part des résidents, des familles et des proches ont été déclarées au cours de l'année 2018.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que chacune des satisfactions, plaintes ou réclamations font systématiquement l'objet d'une réponse écrite de Monsieur Le Directeur, avec copies au référent institutionnel et au cadre de santé paramédical responsable de l'unité de vie.

Aucune remarque n'est soulevée par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

17- EVALUATION INTERNE : AUTO-EVALUATION DES PRESTATIONS DELIVREES PAR LA RESIDENCE DEBROU – REFERENTIEL ANGELIQUE

Monsieur Le Directeur convie les représentants du Conseil de la Vie Sociale à la réunion de travail relative à l'évaluation interne de la Résidence DEBROU, organisée le mardi 09 juillet 2019, qui permettra de reprendre les 147 items du référentiel ANGELIQUE.

18- PLAN NATIONAL CANICULE 2019

La note de service n°2019-049 et la note d'information n°2019-021 relatives au Plan Canicule 2019 de la Résidence DEBROU ont été remises aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur le Directeur informe que le plan canicule de la Résidence DEBROU est effectif depuis le 1er juin 2019 dans le cadre de la veille saisonnière.

Monsieur Le Directeur rappelle que le plan canicule comporte 4 niveaux de surveillance activés chaque année par les autorités en fonction des températures.

Monsieur Le Directeur informe que des fiches de relevés de température sont mises à disposition de chaque service depuis le 1er juin 2019. Celles-ci sont remplies quotidiennement à des heures fixes dans les pièces à vivre les plus chaudes et dans les salles de restaurant.

Monsieur Le Directeur rappelle que la Résidence est dotée de systèmes de climatisation dans chaque salle de restaurant, dans les PASA et dans l'espace vie sociale et animation. Dans les salles de restaurant, des stores sont également installés et peuvent être descendus en tant que de besoin.

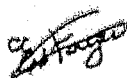
Monsieur Le Directeur rappelle que les équipes de soins sont mobilisées et formées pour prévenir les éventuels risques de déshydratation et d'hyperthermie des résidents. Des consignes précises ont été données, avec notamment une organisation du travail spécifique et des « tournées boissons ».

La note de service n°2019-055 concernant les agents canicules est transmise en séance aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur informe que le dispositif interne est renforcé par le recrutement de deux agents canicule à partir du 1er juillet 2019 et jusqu'au 31 août 2019. Ils ont pour mission de s'assurer de la bonne hydratation des résidents régulièrement en réalisant des tournées de boissons, en s'assurant de la disponibilité et de la proximité des verres et pichets d'eau dans chaque logement à disposition des résidents et de vérifier que l'environnement du résident est adapté.

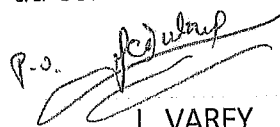
L'ordre du jour étant épuisé, Madame DULONG lève la séance à 18h30.

La Présidente
du Conseil de la Vie Sociale



J. ESTAGER

La Vice-Présidente
du Conseil de la Vie Sociale



L. VAREY

Fait à JOUE LES TOURS le 24 juin 2019.


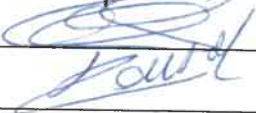

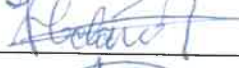







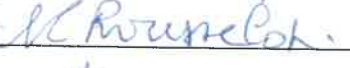

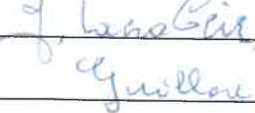


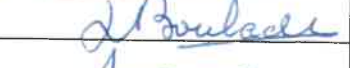


Résidence DEBROU

VOTRE MAISON DE RETRAITE

FEUILLE D'EMARGEMENT

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

DATE : Jeudi 20 juin 2019 14h30

Nom - Prénom	Famille/Proche de M. Mme	Émargement
Pascaline HANONET	Jeannine LE DIU	
GABY Jordy D'ARSAU LY	GABY Gilberte	
STANDER		
ABELARD		
FUYARD		
Dupin Goussier Annick		
Viviane DUPE Roy Paullette		
LACROIX-LECHARD Joyline	LACROIX CHRISTIANE	
CHERVEL Jean-Clément	CHERVEL Thérèse	
KAUFFMANN Martine	M ^{me} BAUDHUVIN Arlette	
D'AURY Michèle	M ^{me} ROUSSELOT	
RousseLOT Geneviève		
Aune Collineau	Jacques Collineau	
LACRABE Ri Joyline Guillaou	Jacqueline	
RousseLOT J.		
HERVOUET Cécile	M ^{me} PENCREACH Lucette	
Paulade Lydie		
AZZOUZI Mohamed		
RousseLOT Sonia		








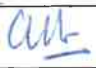





FEUILLE D'EMARGEMENT

Résidence DEBROU

VOTRE MAISON DE RETRAITE

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

DATE : Jeudi 20 juin 2019 14h30

Nom – Prénom	Famille/Proche de M. Mme	Émargement
ROY Gaëlle	Accueil Clientèle	
Leriche Amélie	Psychologue	Jevche.
MARITZ Fédine	Médecin Coordinateur	
GIRAULT Louise	CS	
SANTERRE Françoise	aide-Soignante (A) Animatrice	
MENAF Malika	Syndicat SUD Santé Souvenir	
Estager Jeannette	C-V-S	
Dubry Nani-Claire	CUS	
CHRISTIANE Jean Paul	Membre Qualifié CUS	
Dimier Jeanne	Membre Qualifié CUS	
LEBLANC J-Claude	Représentant des CA de DEBROU	JCL 
PLAHE Mathilde	Directeur Adjoint	
LE JEUNE Lætitia	Responsable Finances	
DESMARES Léa	Assistante de Direction	
SOUDSIAN Clémence	Stagiaire de Direction	